

Tarifs résidentiels d'Union

En vigueur au 1^{er} avril 2019

Zone de tarification d'Union Sud – Consommateurs résidentiels

Description du tarif	Clients des services d'approvisionnement en gaz		Clients en achat direct	
	Nouveau tarif (¢/m ³)	Hausse ou baisse annuelle	Nouveau tarif (¢/m ³)	Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	13,4213	(34,81 \$)	S.O.	S.O.
Rajustement du prix du gaz ¹	3,7024	14,66 \$	S.O.	S.O.
Transport jusqu'à Union Gas ²	0,0000	0,00 \$	S.O.	S.O.
Stockage	0,7331	0,00 \$	0,7331	0,00 \$
Rajustement des prix du stockage	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Livraison à domicile				
0 à 100 m ³	5,0820	(0,62 \$)	5,0820	(0,62 \$)
150 m ³ suivants	4,8183		4,8183	
Au-delà de 250 m ³	4,1369		4,1369	
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,0273	0,00 \$	0,0273	0,00 \$
Frais mensuels	21,00 \$	0,00 \$	21,00 \$	0,00 \$
Hausse ou baisse annuelle sur la facture ³	(20,77 \$)		(0,62 \$)	

1. Le *rajustement du prix du gaz* reflète les tarifs actuels, mais il n'indique pas si le montant est supérieur ou inférieur à celui du trimestre antérieur.

2. Les tarifs de transport sont fixés par l'Office national de l'énergie. Selon les termes du contrat conclu avec votre agent de commercialisation d'énergie, vous pouvez également être touché par les modifications des tarifs de transport d'Union Gas. Si vous avez des questions, veuillez communiquer directement avec votre agent de commercialisation d'énergie en composant le numéro de téléphone figurant sur votre facture.

3. Ne comprend pas les frais ou les crédits temporaires et se base sur une consommation moyenne annuelle de 2 200 m³.

En vigueur au 1^{er} avril 2019

Zone de tarification d'Union Nord-Est – Consommateurs résidentiels

Description du tarif	Clients des services d'approvisionnement en gaz		Clients en achat direct	
	Nouveau tarif (¢/m ³)	Hausse ou baisse annuelle	Nouveau tarif (¢/m ³)	Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	13,7037	(34,82 \$)	S.O.	S.O.
Rajustement du prix du gaz ¹	3,6669	9,77 \$	S.O.	S.O.
Transport jusqu'à Union Gas ²	2,1266	(14,01 \$)	2,1266	(14,01 \$)
Rajustement des prix du transport ¹	-1,3565	(10,91 \$)	-1,3565	(10,91 \$)
Stockage	5,2542	(25,11 \$)	5,2542	(25,11 \$)
Rajustement des prix du stockage	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Livraison à domicile				
0 à 100 m ³	9,3830		9,3830	
200 m ³ suivants	9,1431	(1,10 \$)	9,1431	(1,10 \$)
200 m ³ suivants	8,7638		8,7638	
500 m ³ suivants	8,4156		8,4156	
Au-delà de 1 000 m ³	8,1279		8,1279	
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes) ³	0,2630	0,00 \$	0,2630	0,00 \$
Frais mensuels	21,00 \$	0,00 \$	21,00 \$	0,00 \$
Hausse ou baisse annuelle sur la facture ³	(76,18 \$)		(51,13 \$)	

1. Le *rajustement du prix du gaz* et le *rajustement des prix du transport* reflètent les tarifs actuels, mais ils n'indiquent pas si le montant est supérieur ou inférieur à celui du trimestre antérieur.

2. Les tarifs de transport sont fixés par l'Office national de l'énergie. Selon les termes du contrat conclu avec votre agent de commercialisation d'énergie, vous pouvez également être touché par les modifications des tarifs de transport d'Union Gas. Si vous avez des questions, veuillez communiquer directement avec votre agent de commercialisation d'énergie en composant le numéro de téléphone figurant sur votre facture.

3. Ne comprend pas les frais ou les crédits temporaires et se base sur une consommation moyenne annuelle de 2 200 m³.

En vigueur au 1^{er} avril 2019

Zone de tarification d'Union Nord-Ouest – Consommateurs résidentiels

Description du tarif	Clients des services d'approvisionnement en gaz		Clients en achat direct	
	Nouveau tarif (¢/m ³)	Hausse ou baisse annuelle	Nouveau tarif (¢/m ³)	Hausse ou baisse annuelle
Gaz naturel	11,2479	(21,03 \$)	S.O.	S.O.
Rajustement du prix du gaz ¹	-0,5385	4,73 \$	S.O.	S.O.
Transport jusqu'à Union Gas ²	5,6812	(22,47 \$)	5,6812	(22,47 \$)
Rajustement des prix du transport ¹	-1,4584	(9,22 \$)	-1,4584	(9,22 \$)
Stockage	2,0893	(2,62 \$)	2,0893	(2,62 \$)
Rajustement des prix du stockage	0,0000	0,00 \$	0,0000	0,00 \$
Livraison à domicile				
0 à 100 m ³	9,3830		9,3830	
200 m ³ suivants	9,1431	(1,10 \$)	9,1431	(1,10 \$)
200 m ³ suivants	8,7638		8,7638	
500 m ³ suivants	8,4156		8,4156	
Au-delà de 1 000 m ³	8,1279		8,1279	
Rajustement du prix de la livraison (tous volumes)	0,2630	0,00 \$	0,2630	0,00 \$
Frais mensuels	21,00 \$	0,00 \$	21,00 \$	0,00 \$
Hausse ou baisse annuelle sur la facture ³	(51,71 \$)		(35,41 \$)	

1. Le *rajustement du prix du gaz* et le *rajustement des prix du transport* reflètent les tarifs actuels, mais ils n'indiquent pas si le montant est supérieur ou inférieur à celui du trimestre antérieur.

2. Les tarifs de transport sont fixés par l'Office national de l'énergie. Selon les termes du contrat conclu avec votre agent de commercialisation d'énergie, vous pouvez également être touché par les modifications des tarifs de transport d'Union Gas. Si vous avez des questions, veuillez communiquer directement avec votre agent de commercialisation d'énergie en composant le numéro de téléphone figurant sur votre facture.

3. Ne comprend pas les frais ou les crédits temporaires et se base sur une consommation moyenne annuelle de 2 200 m³.